



Votre Région vous transporte

Trains et cars TER, Cars Région Express



-90%
pour tous les voyages



illicomobilitate.aura@paragon-rc.com

ou

 **N°Cristal** 09 69 32 69 42

APPEL NON SURTAXE

Souscription en ligne

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



VOYAGEZ AVEC TER

i//ico
MOBILITÉ

GAGNEZ DU TEMPS

Demandez votre carte en ligne

**[www.ter.sncf.com/
auvergne-rhone-alpes](http://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)**



www.auvergnerhonealpes.fr

À COMPLÉTER ET À RENVoyer À :

Carte **illico** MOBILITÉ
CS 20011
59895 LILLE Cedex 09

Sans oublier de joindre les documents à fournir en fonction de votre situation (tout autre document ne faisant pas partie de la liste des pièces à fournir ne sera pas pris en compte).

OBLIGATOIRE !
(À CHAQUE DEMANDE
ET RENOUELEMENT)

**PHOTO
D'IDENTITÉ**
+
**PIÈCE
D'IDENTITÉ**

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° de votre dernière carte **illico** MOBILITÉ :

Oui, je souhaite bénéficier du tarif TER **illico MOBILITÉ et j'accepte les conditions générales d'utilisation, au titre de :**
(choisir une seule catégorie)*

- ☐ Titulaire de l'AAH
☐ Titulaire d'une pension d'invalidité ayant des revenus inférieurs à 80 % du SMIC.

J'accepte de recevoir (cases à cocher selon votre choix) :

- ☐ les actualités et bons plans TER Auvergne-Rhône-Alpes
☐ des informations trafics TER Auvergne-Rhône-Alpes
☐ les informations liées aux activités et publications de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Pour chaque demande de carte, **première demande ou renouvellement**, fournir un dossier complet (formulaire, photo, pièce d'identité et justificatif de situation selon le tableau ci-contre).

La demande de renouvellement est à effectuer dans le mois qui précède la fin de validité de votre carte.

*Les informations indiquées par un astérisque sont obligatoires.

Les informations fournies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés, toute personne, justifiant de son identité, peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, ainsi que ses droits à la limitation du traitement, droit à la portabilité de ses données, et droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), en adressant une demande à illicosolidaire.aura@paragon-rc.com ou par courrier à « Carte **illico** MOBILITÉ - CS 20011 - 59895 LILLE Cedex 09. ».

BÉNÉFICIAIRES ET CONDITIONS À REMPLIR	DOCUMENTS À FOURNIR À CHAQUE DEMANDE (PREMIÈRE DEMANDE ET RENOUVELLEMENT) 	OÙ SE PROCURER LES DOCUMENTS ?
POUR TOUS Résider en Auvergne-Rhône-Alpes	• 1 photo d'identité récente et ressemblante • 1 photocopie d'une pièce d'identité • Le formulaire de demande détachable complété	
Titulaire de l'AAH	• Une attestation de paiement du mois en cours et si vous êtes retraité (une attestation de la caisse de retraite).	Auprès de votre CAF, MSA, CPAM
Titulaire d'une pension d'invalidité et vos revenus annuels n'excèdent pas 80 % du SMIC	• Une attestation de paiement de votre pension d'invalidité du mois en cours ou du mois précédent • Une copie de l'avis de (non) imposition de la dernière année fiscale connue	

Tout sur

illico MOBILITÉ

Une multitude d'avantages

- Vous profitez d'une réduction immédiate de 90% sur vos billets en 2nde classe*.
- Vous voyagez sur l'ensemble des parcours régionaux (TER et Cars Région Express) quel que soit le motif de votre déplacement en semaine et le week-end.
- Vous pouvez acheter autant de billets que vous le souhaitez.

** Par rapport au tarif normal. Réduction valable avec un minimum de perception de 1,20 € par trajet.*

Pour bénéficier de la réduction, vous devez être en possession d'une carte en cours de validité. Réduction valable uniquement pour le titulaire de la carte. Les billets illico MOBILITÉ ne sont pas vendus à bord des trains, munissez-vous de votre billet avant votre départ.

illico MOBILITÉ en pratique

- La carte est nominative et gratuite.
- Elle est valable 1 an, puis renouvelable selon votre situation.
- **L'usage de cette carte est strictement réglementé. Le non-respect des conditions générales d'utilisation, expose le titulaire à l'exclusion immédiate du dispositif.**